



RAPPORT DE GESTION

POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2018

(Période de trois et six mois terminée le 31 décembre 2017)

Le 13 février 2018

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois et six mois terminée le 31 décembre 2017, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2017.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, de Forage Orbit Garant inc., ou de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 13 février 2018. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société, datée du 6 septembre 2017, figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2018

- Les produits ont augmenté de 57,0 % pour s'établir à 43,0 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018 (« T2 2018 »), par rapport à 27,4 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017 (« T2 2017 »)
- Marge brute de 11,7 % en hausse par rapport à 5,5 % pour le T2 2017
- Marge brute ajustée (excluant la dotation aux amortissements)⁽¹⁾ de 16,3 %, en hausse par rapport à 13,6 % pour le T2 2017
- BAIIA⁽¹⁾ était de 3,3 M\$, en hausse par rapport à un montant négligeable pour le T2 2017
- Le bénéfice net s'est établi à 0,8 M\$, comparé à une perte nette de 1,9 M\$ au T2 2017
- Total de 371 161 mètres forés pour le T2 2018, une hausse de 30,0 % comparé aux 285 583 mètres forés au T2 2017

⁽¹⁾ Voir « Rapprochement des mesures financières non-conformes aux IFRS »

Orbit Garant a maintenant atteint son douzième trimestre consécutif de croissance annuelle des revenus. Le chiffre d'affaires de 85,5 \$M la Société pour les premiers six mois de l'exercice 2018, représente son plus haut total pour un premier semestre de l'histoire de la Société. La direction est encouragée par la croissance de ses activités, après une période prolongée pendant laquelle plusieurs grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage, et où les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de capitaux. Pendant cette période de conditions difficiles du marché, il y a eu une offre excédentaire de services de forage sur le marché et des pressions sur les prix par les clients. La hausse des produits d'Orbit Garant au cours des douze derniers trimestres reflète : i) la croissance de la demande des clients et des mètres forés au Canada et ii) une augmentation des activités à l'international découlant de la stratégie de la Société d'étendre ses activités à l'international dans des marchés stratégiques. Avec l'augmentation de la demande des clients pour les services de forage et l'élan de croissance des produits, Orbit Garant s'attend que sa rentabilité s'améliore au cours de l'exercice 2018 par rapport à l'exercice 2017, en raison des taux d'utilisation plus élevés des foreuses, l'amélioration de la productivité et le prix plus élevé des nouveaux contrats. Orbit Garant a également fait des investissements importants dans l'expansion de ses opérations à l'international dans des marchés stratégiques et est maintenant bien positionnée pour stimuler sa croissance future sur ces marchés.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son siège social situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant, avec plus de 1 300 employés et un parc de 220 appareils de forage, fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'international. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et à des agences gouvernementales. La majorité de l'activité commerciale d'Orbit Garant est actuellement menée au Canada. Orbit Garant a des installations et des bureaux régionaux à Sudbury, Ontario, et à Moncton, Nouveau-Brunswick, pour appuyer ses

activités d'affaires canadiennes. La Société a travaillé sur des projets internationaux aux États-Unis, au Mexique, au Guyana, au Chili, au Kazakhstan et en Afrique de l'Ouest. La Société a actuellement des filiales actives à l'international : Santiago au Chili, Lima au Pérou, Georgetown au Guyana, Ouagadoougou au Burkina Faso et Takoradi au Ghana.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement avec sa filiale Soudure Royale, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou, selon la direction, dont la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (y compris les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2017 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnel, ont représenté environ 60 % des produits totaux de la Société, comparativement à 58 % pour les premiers six mois de l'exercice 2017;
- Environ 65 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 35 % étaient attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités;
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 64 % et 36 % des produits de la Société;
- Environ 80 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par l'intermédiaire de projets avec de grandes et moyennes sociétés minières, en ligne avec la période comparable d'il y a un an. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 70 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage au Canada, tandis qu'environ 30 % ont été générés par des contrats de forage à l'international.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, du processus d'exploration minière, en passant par la mise en valeur et jusqu'à la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;

- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des foreuses et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière de recherche et de développement (« R et D ») et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Maintenir des normes de santé et sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et la disponibilité d'employés qualifiés;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition de Captagua Ingeniería S.A. (« Captagua »), basée à Santiago au Chili, par la Société en décembre 2015. Le 16 août 2016, la dénomination sociale de Captagua a été modifiée pour Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile »);
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'international, à l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières : les grands producteurs, les moyens et les petites sociétés d'exploration (qui se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, comme ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, dont la demande mondiale pour les bijoux en or, d'investissement mondiale, et, dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. À la suite de la hausse historique du prix de l'or qui a commencé en 2001 et s'est traduite par un prix maximal de plus de 1 900 \$ US l'once en septembre 2011, le prix de l'or est entré dans une période de baisse au début janvier 2013, où il s'établissait à environ 1 700 \$ US l'once. Le prix au comptant de l'or a atteint le plus bas prix des cinq dernières années, soit environ 1 049 \$ US l'once en décembre 2015. Le prix s'est renforcé depuis lors, atteignant des sommets annuels d'environ 1 375 \$US l'once et 1 358 \$US de l'once en 2016 et 2017 respectivement. Le prix était d'environ 1 303 \$US l'once à la fin de 2017. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant de l'or s'établissait à environ 1 331 \$ US l'once, une augmentation de 26,9 % par rapport à son prix le plus bas des cinq dernières années, en décembre 2015, et une hausse de 2,1 % depuis le début de 2018.

Métaux de base

Les prix des métaux de base reflètent généralement les conjonctures mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les secteurs industriels, manufacturiers et des infrastructures. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Au moment de déposer ce document, les prix au comptant respectifs de ces métaux de base étaient plus élevés qu'il y a 12 mois. Le prix au comptant du cuivre, le métal largement considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était à environ 2,76 \$ US la livre il y a un an et s'échangeait à environ 3,16 \$ US la livre en date de ce rapport, une augmentation de 14,5 %. Le prix au comptant pour le nickel est actuellement proche de la limite inférieure de sa fourchette de prix de cinq ans, le prix au comptant pour le cuivre est près de l'extrémité la plus haut de sa gamme de prix de cinq ans et les prix au comptant pour l'aluminium, le plomb et le zinc sont à, ou près du plus haut des cinq dernières années.

Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Le prix du minerai de fer a chuté rapidement en 2014 et en 2015, s'est redressé en 2016 ainsi qu'au début de 2017, puis a décliné au printemps de 2017. Le prix a augmenté depuis la mi-2017. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 76 \$ US la tonne, par rapport à environ 84 \$ US la tonne l'année dernière. Le minerai de fer reste bien en bas du sommet des prix des cinq dernières années de 150 \$ US la tonne.

Intervenants du marché

Le secteur minier a continué d'avoir un élan positif en 2017, s'appuyant sur une reprise du marché qui a commencé au début de 2016. La hausse des prix des métaux a favorisé les conditions pour que les sociétés minières aient accès au capital. Par conséquent, les entreprises de secteur minier ont amélioré leur accès au capital pour la deuxième année consécutive. Selon le groupe TMX, les sociétés minières cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») et à la Bourse de croissance TSX ont conclu un total de 1 413 financements en 2017 et ont levé un total de 8,5 milliards de capital-actions. De plus, 2016 a été une autre année solide au cours de laquelle 1 540 financements ont été conclus et un total de 9,4 milliards de capital-actions levés. Cela se compare à seulement 1 123 en 2015 et 6,8 milliards de capital-actions levés. Notamment, les petites sociétés minières de la bourse de croissance TSX ont bénéficié de conditions de marché beaucoup plus favorables depuis le début de 2016. Elles ont recueilli un total cumulé de \$5,8 milliards de capital-actions en 2016 et 2017, par rapport à \$2,9 milliards au cours des deux années précédentes. Après deux années d'activité de financement accru, un plus grand nombre de sociétés minières maintenant armées de plus de liquidités et de bilans plus solides et ont augmenté leurs dépenses d'exploration minérale

et de développement minier ont augmenté. Par conséquent, les taux d'utilisation des foreuses dans l'ensemble de l'industrie et l'offre excédentaire mondiale de services de forage minier diminue. La Société s'attend à ce que ces facteurs conduisent à l'amélioration des prix des contrats clients au cours de l'exercice 2018.

RÉSULTATS GLOBAUX

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre terminé le 31 décembre 2017

DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2018 2^e trimestre	Exercice 2017 2^e trimestre	Variation en 2018 par rapport à 2017
Produits *	43,0	27,4	15,6
Bénéfice brut *	5,1	1,5	3,6
Marge brute (%)	11,7	5,5	6,2
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	16,3	13,6	2,7
Bénéfice net (Perte nette) *	0,8	(1,9)	2,7
Bénéfice net (Perte nette) par action ordinaire	0,02	(0,05)	0,07
- de base (\$)	0,02	(0,05)	0,07
- dilué(e) (\$)	0,02	(0,05)	0,07
BAIIA * ⁽²⁾	3,3	0,0	3,3
Mètres forés	371 161	285 583	85 578

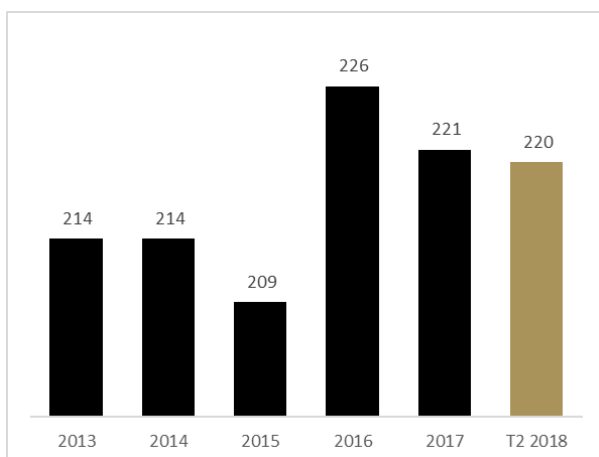
⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

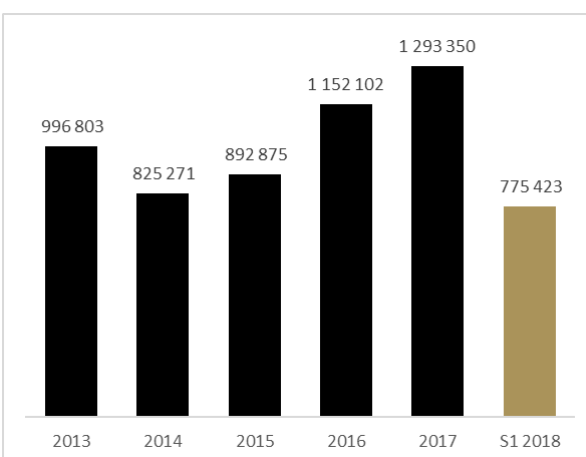
Au cours du T2 2018, Orbit Garant a foré 371 161 mètres, une hausse de 30,0 % par rapport aux 285 583 mètres forés au cours du T2 2017. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour le T2 2018 étaient de 115,64 \$, par rapport à 95,81\$ pour le T2 2017. L'augmentation des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable à l'augmentation des activités spécialisées de forage au Chili et au Canada, car le forage spécialisé est à un prix plus élevé que le forage traditionnel. La Société a également bénéficié de l'amélioration des prix sur certains contrats de forage au Canada.

Le parc d'appareils de forage de la Société était de 220 foreuses (91 foreuses souterraines et 129 foreuses de surface) au T2 2018. Au cours de ce trimestre, Soudure Royale a fabriqué trois nouvelles foreuses, et trois foreuses traditionnelles furent démantelées. Orbit Garant possède actuellement 32 foreuses souterraines dotées de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisée.

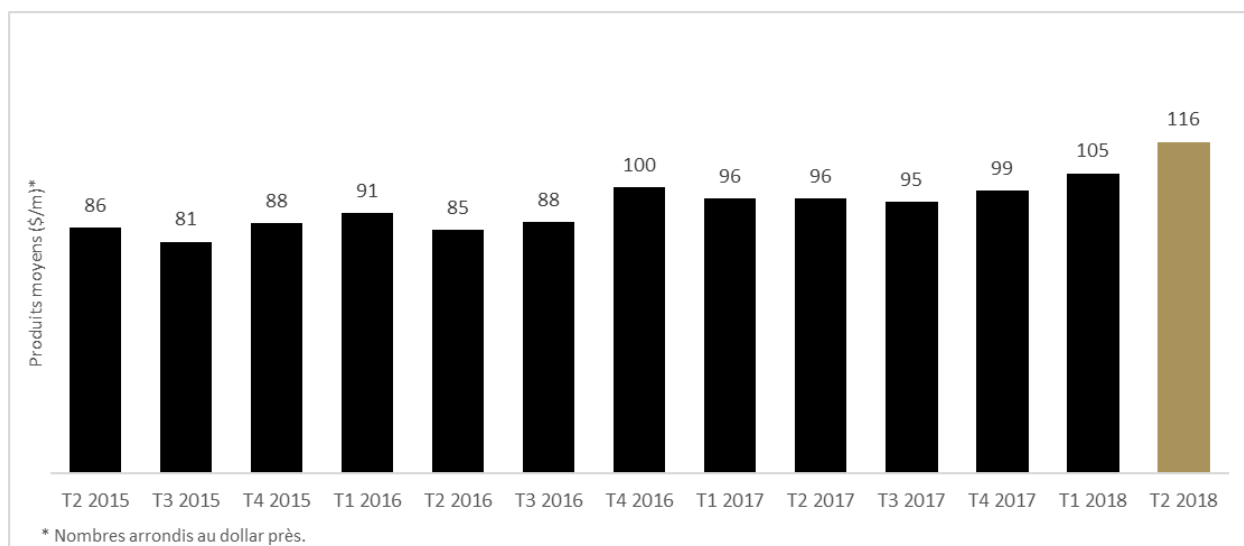
Nombre de foreuses



Mètres forés



Produits moyens par mètre foré



ANALYSE DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2018 PAR RAPPORT AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2017

Produits tirés de contrats

Les produits pour le T2 2018 se sont établis à 43,0 M\$, une hausse de 15,6 M\$, ou 57,0 %, par rapport à 27,4 M\$ pour le T2 2017. L'augmentation des produits est attribuable à une hausse du volume des activités de forage au Canada et au Chili.

Les produits au Canada ont été de 28,3 M\$ au T2 2018, une augmentation de 8,3 M\$ ou 41,8 % par rapport à 20,0 M\$ au T2 2017. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés et une hausse de l'activité de forage spécialisé.

Les produits à l'international ont été de 14,7 M\$ au T2 2018, par rapport à 7,4 M\$ au T2 2017, ce qui représente une hausse de 7,3 M\$. Les produits à l'international incluent les produits du Chili de 11,9 M\$ au cours du trimestre, par rapport à 5,3 M\$ au T2 2017. L'autre partie de la hausse des produits est attribuable à l'augmentation des activités de forage au Burkina Faso.

Bénéfice brut et marge brute (Bénéfice brut et marge brute ajustés -se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T2 2018 a augmenté à 5,1 M\$, par rapport à 1,5 M\$ au T2 2017. La marge brute a augmenté à 11,7% par rapport à 5,5 % pour le T2 2017. Une dotation aux amortissements totalisant 2,0 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T2 2018, par rapport à 2,2 M\$ au T2 2017. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a été de 16,3 % au T2 2018, et de 13,6 % au T2 2017. La hausse du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à une hausse des activités de forage au Canada et à une augmentation du forage spécialisé à marge plus élevée au Chili et au Canada.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs étaient de 4,3 M\$ (ce qui représente 10,0 % des produits) au T2 2018, par rapport à 4,0 M\$ (représentant 14,5 % des produits) au T2 2017. L'augmentation des frais généraux et administratifs reflète la croissance récente de la Société au Canada et à l'international.

Résultats d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation pour le T2 2018 était de 1,8 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 1,7 M\$ au T2 2017.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 0,8 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 1,0 M\$ au T2 2017, ce qui reflète l'augmentation des activités de forage.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage à l'international s'est élevé à 1,0 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 0,7 M\$ au T2 2017, ce qui reflète l'augmentation des activités de forage.

Perte (gain) de change

Le gain de change s'est établi à 0,3 M\$ au T2 2018, par rapport à un gain de 0,1 M\$ au T2 2017.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement (« BAIIA ») était de 3,3 M\$ au T2 2018, par rapport à un montant négligeable au T2 2017.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,5 M\$ au T2 2018, par rapport à 0,2 M\$ au T2 2017.

Impôt sur le résultat (recouvré)

L'impôt sur les résultats recouvrés a été de 0,3 M\$ pour le T2 2018, par rapport à un impôt sur le résultat recouvré de 0,7 M\$ pour le T2 2017.

Bénéfice net (perte nette)

Le bénéfice net de la Société pour le T2 2018 s'est chiffrée à 0,8 M\$, ou 0,02 \$ par action, par rapport à une perte nette de 1,9 M\$, ou 0,05 \$ par action, au T2 2017. Les bénéfices bruts et les marges brutes plus élevés, tel que mentionné précédemment, ont contribué au bénéfice net de la Société pour le T2 2018.

SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2017 PAR RAPPORT AUX SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2016

DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2018 Six mois	Exercice 2017 Six mois	Variation en 2018 par rapport à 2017
Produits *	85,5	57,9	27,6
Bénéfice brut *	11,8	4,4	7,4
Marge brute (%)	13,8	7,6	6,2
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	18,4	15,8	2,6
Résultat net (perte nette)*	2,5	(2,1)	4,6
Résultat net (perte nette) par action ordinaire			
- de base (\$)	0,07	(0,06)	0,13
- dilué(e) (\$)	0,07	(0,06)	0,13
BAIIA * ⁽²⁾	8,3	2,4	5,9
Mètres forés	775 423	603 965	171 458

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ BAIIA est défini comme le résultat avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

Revenu des contrats

Les produits ont totalisé 85,5 M\$ pour les six mois terminés le 31 décembre 2017, soit une augmentation de 27,6 M\$ ou de 47,6 % par rapport à 57,9 M\$ pour la même période de l'exercice 2017. L'augmentation des produits est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage, au Canada et au Chili dont une plus grande proportion constitue des activités de forage spécialisé.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 60,3 M\$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2017, une hausse de 14,9 M\$ ou de 32,6 % par rapport à 45,4 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. La variation positive est principalement attribuable à l'augmentation des mètres forés et à une hausse de l'activité de forage spécialisé au cours des derniers six mois.

Le forage à l'international a généré des produits de 25,2 M\$ au cours des six mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, par rapport à 12,5 M\$, à la même période de l'an dernier, soit une augmentation de 12,7 M\$. L'augmentation des

produits à l'international est attribuable à une augmentation continue des activités de forage spécialisé au Chili en raison de l'expansion d'OG Chile. Ceci inclut les produits au Chili de 19,9 \$M, par rapport à 9,1 \$M durant la même période de l'exercice précédente. L'augmentation qui reste des produits à l'internationale est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage et à de nouveaux projets Burkina Faso.

Marge brute (Bénéfice brut et marge brute ajustés -se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

La marge brute des six premiers mois de l'exercice 2018 a été de 11,8 M\$, soit une augmentation de 7,4 M\$ par rapport à 4,4 M\$ pour la même période de l'exercice 2017. La marge brute des premiers six mois de l'exercice 2018 a été de 13,8 % par rapport à 7,6 % pour la même période l'année dernière. Conformément aux IFRS, la dépense d'amortissement de 3,9M\$ est incluse dans le coût des revenus de contrats pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2017, par rapport à 4,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute ajustée, excluant les dépenses d'amortissement, a augmenté à 18,4 % pour les premiers six mois de l'exercice 2018 par rapport à une marge brute ajustée de 15,8 % à la même période de l'exercice précédent. La hausse du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à une hausse du volume de forage au Canada et une augmentation du forage spécialisé au marché international, particulièrement au Chili.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs pour les six mois se terminant le 31 décembre 2017 ont été de 8,0 M\$ (ce qui représente 9,4 % des produits) par rapport à 7,4 M\$ (ce qui représente 12,7 % des produits) pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des frais généraux et administratifs reflète la croissance de la Société au Canada et à l'international.

Résultats d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 s'est élevée à 5,7 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 1,7 M\$ pour les premiers six mois de l'exercice 2017.

Le bénéfice d'exploitation du forage au Canada s'est établi à 4,4 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 0,1 M\$ pour les premiers six mois de l'exercice 2017, reflétant une hausse des activités de forage.

Le bénéfice d'exploitation du forage à l'international s'est élevé à 1,3 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 1,6 M\$ pour les premiers six mois de l'exercice 2017. La variation positive est principalement attribuable à une augmentation du nombre de mètres forés et aux nouveaux projets de forage.

Perte (gain) de change

Le gain de change s'est établi à 0,2 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, en ligne avec la même période de l'an dernier.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA des six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 était de 8,3 M\$, par rapport à 2,4 M\$ à la même période de l'an dernier, représentant une hausse de 5,9 M\$. Le BAIIA pour les premiers six mois de l'exercice

2018 représentait 9,8 % des produits, par rapport à 4,2 % des produits pour les premiers six mois de l'exercice de 2017.

Charges financières

Les frais d'intérêts et les frais bancaires engendrés par la dette à long terme pour les premiers six mois de l'exercice 2018 se sont élevés à 0,9 M\$ par rapport à 0,4 M\$ pour la période équivalente de l'exercice 2017.

Impôt sur le résultat (recouvré)

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 0,6 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, par rapport à un impôt sur le résultat recouvré de 1,0 M\$ pour la même période de l'exercice 2017.

Bénéfice net (perte nette)

Le bénéfice net de la Société pour les six premiers mois se terminant le 31 décembre 2017 était de 2,5 M\$ ou 0,07 \$ par action ordinaire, par rapport à une perte nette de 2,1 M\$ ou 0,06 \$ par action, pour les premiers six mois de l'exercice 2017. Les bénéfices bruts et les marges brutes plus élevés, tel que discuté ci-dessus, ont contribué au bénéfice net de la Société pour les premiers six mois de l'exercice 2018.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2018		Exercice 2017				Exercice 2016	
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Produits tirés de contrats*	43,0	42,5	37,4	29,9	27,4	30,5	33,4	28,1
Bénéfice brut*	5,1	6,7	2,4	1,2	1,5	2,9	4,3	1,3
Marge brute (%)	11,7	15,9	6,6	3,9	5,5	9,4	12,8	4,7
Bénéfice net (perte nette) *	0,8	1,7	(1,6)	(2,2)	(1,9)	(0,2)	4,4 ¹	(2,6)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)								
- de base	0,02	0,05	(0,05)	(0,06)	(0,05)	(0,01)	0,12 ¹	(0,07)
- dilué(e)	0,02	0,05	(0,05)	(0,06)	(0,05)	(0,01)	0,12 ¹	(0,07)

⁽¹⁾Le bénéfice net pour le trimestre terminé le 30 juin 2016 a été positivement affecté par un gain non récurrent de 5 M\$ lié à un goodwill négatif.

La baisse de la marge brute entre les trimestres se terminant le 30 septembre 2017 et le 31 décembre 2017 est principalement attribuable à certains facteurs saisonniers.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat), se sont chiffrés à 3,3 M\$ pour le T2 2018, par rapport à 0,1 M\$ pour le T2 2017.

La diminution des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à 4,4 M\$ pour le T2 2018, par rapport à une augmentation de 0,6 M\$ pour le T2 2017. La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation pour le T2 2018 est principalement attribuable à :

- 3,8 M\$ en raison de la diminution des comptes payables, et
- 1,5 M\$ en raison à une augmentation des débiteurs et des frais payés d'avance compensés par
- 0,9 \$M liée à une diminution des stocks.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 2,2 M\$ pour le T2 2018, par rapport à 1,4 \$M au T2 2017. Au cours du T2 2018, un montant de 2,2 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Au cours du T2 2017, \$2,2 millions a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations, partiellement compensé par un afflux de trésorerie de 0,8 \$M sur l'aliénation de biens, d'installations et d'équipements.

Activités de financement

Au cours du T2 2018, la Société a généré 5,5 M\$ grâce aux activités de financement, par rapport à 2,9 \$M au T2 2017.

La Société a utilisé un montant net de 1,4 M\$ au cours du T2 2018 sur sa facilité de crédit renouvelable et garantie de trois ans (la « Facilité de Crédit ») auprès de la Banque Nationale du Canada inc. (le « prêteur »), comparativement à un remboursement de 0,4 M\$ au T2 2017. La dette à long terme de la Société provenant de sa Facilité de Crédit, y compris la tranche à court terme, se chiffrait à 16,5 M\$ au 31 décembre 2017, par rapport à 13,6 M\$ au 30 juin 2017. La dette de la Société a été engagée pour soutenir les besoins en fonds de roulement et l'acquisition d'immobilisations, principalement d'immobilisations corporelles. En plus de ce qui est mentionné précédemment, la Société a fourni une lettre de crédit de 1,0 M\$ US (ou environ 1,3 M\$ CA) à une banque de l'une de ses filiales à partir de la facilité de crédit. Le but de la lettre de crédit est de fournir des cautionnements de bonne exécution pour sécuriser des contrats de forage avec certains de ses clients.

La filiale chilienne d'Orbit Garant (OG Chili) conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés sous le nom « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,46 % et 0,52 %. Au 31 décembre 2017, les créances clients à recevoir incluent 5,0 M\$ relativement à des comptes affacturés, par rapport à 0,7M\$ au 30 juin 2017.

La Société a effectué des paiements de capital sur les contrats de location (nets des produits provenant des contrats de location-financement) de 0,1 M\$, par rapport à 0,3 M\$ au T2 2017.

Au 31 décembre 2017, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 50,9 M\$, par rapport à 30,8 M\$ au 30 juin 2017. L'augmentation du fonds de roulement découle du reclassement du montant dû sur la facilité de crédit des passifs courants aux passifs non courants, car une nouvelle facilité de crédit a été signée le 2 novembre 2017. Les besoins de la Société en fonds de roulement sont principalement le financement des acquisitions de stocks et le financement des débiteurs.

Sources de financement

Les principales sources de liquidité d'Orbit Garant sont les activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de la Facilité de Crédit. Au 31 décembre 2017, la Société avait utilisé 16,5 M\$ sur sa Facilité de Crédit (13,6 M\$ au 30 juin 2017) et respectait toutes les clauses de la Facilité de Crédit.

Le 2 novembre 2017, la Société et le prêteur ont conclu une nouvelle entente de crédit qui remplace la Facilité de Crédit par une nouvelle Facilité de Crédit de trois ans (la « Nouvelle Facilité de Crédit ») constituée d'une facilité de crédit renouvelable de 30,0 M\$, une facilité de lettre de crédit de 3,0 M\$ US et d'une facilité de crédit renouvelable de 3,0 M\$ US. La Nouvelle Facilité de Crédit sera utilisée pour soutenir les besoins en fonds de roulement, en acquisition d'immobilisation et le programme d'acquisition à long terme de la Société, ainsi que de fournir des cautionnements de bonne exécution afin de sécuriser des contrats de forage auprès de certains clients.

La disponibilité de la Nouvelle Facilité de Crédit dépend d'une base d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des immeubles de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie pour respecter les obligations de la Société selon la Nouvelle Facilité de Crédit. De plus, l'obligation de la Société en vertu de la facilité de la lettre de crédit de 3,0 M\$ US et de la facilité de crédit renouvelable de 3,0 M\$ US est garantie par Exportation et développement Canada.

La Nouvelle Facilité de Crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions, sans l'approbation préalable du prêteur, telle que : i) fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété; ii) endettement supplémentaire; iii) imposition d'une charge grevant les actifs de la Société; iv) attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société; v) recours aux placements dans des instruments dérivés ou à la conclusion de contrats dérivés, versement de dividendes ou autres distributions du capital à des parties liées; vi) dépenses d'investissement excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vente de certains actifs. La Nouvelle Facilité de Crédit contient également un certain nombre de clauses restrictives auxquelles la Société doit se conformer si plus de 12,5 M\$ sont prélevés sur sa Nouvelle Facilité de Crédit.

La Société estime que les flux de trésorerie de ses opérations et la Nouvelle Facilité de Crédit seront suffisants pour son fonds de roulement et pour ses besoins d'acquisition d'immobilisation pour le restant de l'exercice 2018.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition de foreuses et d'immobilisations corporelles.

Au 31 décembre 2017, la Société respectait toutes les clauses de la facilité de crédit.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 13 FÉVRIER 2018

Nombre d'actions ordinaires	36 142 119
Nombre d'options	2 581 500
Entièrement diluées	38 723 619

Le 5 décembre 2017, la Société a émis 490 000 options au prix exercées de 2,10 \$. Au cours du T2 2018, 46 000 options ont été exercées et 94 000 options ont été annulées.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., dont les propriétaires sont des administrateurs de la Société.

Le 28 février 2017, la Société a accordé un prêt échéant au plus tard le 28 février 2019, au montant de 1,2 M\$ au président et chef de la direction de la Société dans le cadre de l'exercice de ses options visant l'achat de 942 000 actions de Forage Orbit Garant inc. Le prêt porte intérêt au taux de 4 % annuellement et est garanti par les actions et une garantie de 6707550 Canada inc. Le 5 décembre 2017, le président et chef de la direction a remboursé un montant de 0,6 M\$, réduisant le solde du prêt à 0,6 M\$.

La Société a conclu les transactions suivantes avec les sociétés liées et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

*(en milliers de dollars)	Trimestre terminé le 31 décembre 2017	Trimestre terminé le 31 décembre 2016	6 mois terminés le 31 décembre 2017	6 mois terminés le 31 décembre 2016
Produits*	72	38	196	162
Dépenses*	70	19	123	72

Au 31 décembre 2017, un montant de 0,7 M\$ est à recevoir relativement à ces opérations (1,3 M\$ au 30 juin 2016).

Toutes ces transactions entre parties liées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La définition de rémunération des principaux dirigeants et administrateurs inclut les membres de la famille proche des principaux dirigeants et administrateurs et toutes les Sociétés sur lesquelles les principaux dirigeants et administrateurs exercent un contrôle. Les principaux dirigeants ont été identifiés comme étant les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent ou qu'ils soient influencés par cette personne dans leur relation avec la Société.

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs ce détail comme suit :

*(en milliers de dollars)	Trimestre terminé le 31 décembre 2017	Trimestre terminé le 31 décembre 2016	6 mois terminés le 31 décembre 2017	6 mois terminés le 31 décembre 2016
Rémunération*	324	298	597	570

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées, sauf tel que noté dans la note 3. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2017. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2017.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2017.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 13 février 2018.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci,

indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours d'une période sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé non audité à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

BAIIA : Le résultat net (perte nette) avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation.

Bénéfice brut et marge brute ajustés : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges d'exploitation excluant l'amortissement.

BAIIA

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante lorsqu'il analyse sa rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le revenu. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de l'entreprise, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 décembre 2017	Trimestre terminé le 31 décembre 2016	6 mois terminés le 31 décembre 2017	6 mois terminés le 31 décembre 2016
Résultat net (perte nette) pour la période	0,8	(1,9)	2,5	(2,1)
Ajouter :				
Charges financières	0,5	0,2	0,9	0,4
Charge d'impôt sur le résultat (impôt sur le résultat recouvré)	(0,3)	(0,7)	0,6	(1,0)
Amortissements	2,3	2,4	4,3	5,1
BAIIA	3,3	0,0	8,3	2,4

Bénéfice brut et marge brute ajustés

Bien que le bénéfice brut et la marge brute ajustés ne sont pas des mesures financières définies par les IFRS, la direction estime qu'elles constituent d'importantes mesures, car elles démontrent la rentabilité de ses activités principales, en éliminant l'impact de l'amortissement. Par conséquent, la direction croit qu'elles fournissent un repère utile et comparable afin d'évaluer le rendement de l'entreprise.

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 décembre 2017	Trimestre terminé le 31 décembre 2016	6 mois terminés le 31 décembre 2017	6 mois terminés le 31 décembre 2016
Produits tirés de contrats	43,0	27,4	85,5	57,9
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	38,0	25,9	73,7	53,5
Moins l'amortissement	(2,0)	(2,2)	(3,9)	(4,8)
Charges directes	36,0	23,7	69,8	48,7
Bénéfice brut ajusté	7,0	3,7	15,7	9,2
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	16,3	13,6	18,4	15,8

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 6 septembre 2017, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. Par conséquent, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 13 février 2018, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 26 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

La reprise graduelle dans l'industrie minière, qui a commencé en janvier 2016 a continué en 2017. Les prix des métaux ont rebondi et les évaluations des actions minières se négocient nettement au-dessus des creux atteints au bas du dernier cycle. Par exemple, le S&P/TSX Global Mining Index a augmenté d'environ 104 % de son bas de janvier 2016 et S&P/TSX Global Gold Index a augmenté d'environ 75 % de son bas de septembre 2015. La reprise du marché a débuté après plus de trois ans de conjoncture économique très difficile durant lesquelles les prix des métaux ont baissé. En raison de la reprise progressive, l'intérêt des investisseurs dans le secteur a augmenté et de plus en plus d'entreprises minières accèdent au capital depuis le début de 2016. Les sociétés minières cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») et à la Bourse de croissance TSX ont conclu un total de 1 413 financements en 2017 et levé un total de 8,5 milliards de capital-actions. En 2016, ils ont complété 1 540 financements et levé 9,4 milliards de capital-actions et un total combiné de 2 953 financements en 2016 et 2017, données provenant du Groupe TMX. Cela se compare à seulement 1 123 financements miniers au cours de 2015, lorsque les conditions du marché étaient moins favorables. Par conséquent, un plus grand nombre de sociétés minières ont des positions de capital plus fortes depuis le début de 2016 et ont augmenté leurs budgets d'exploration et de développement. Selon une analyse préliminaire des stratégies mondiales d'exploration minérale des entreprises par S&P Global Market Intelligence (communiqué en date du 29 septembre 2017) les budgets globaux d'exploration des non-ferreux en 2017 ont augmenté de plus de 14% d'une année sur l'autre — la première augmentation depuis 2012. S&P Global Market Intelligence prévoit une croissance similaire pour 2018.

En raison des améliorations continues des conditions de l'industrie minière, la demande des services de forage a rebondi. Les taux d'utilisation des foreuses ont commencé à augmenter vers la fin de 2016 et ont continué de s'améliorer en 2017. Ceci a réduit l'offre excédentaire actuelle de services de forage minier dans le marché. Les hausses de prix se produisent généralement après un rebond des taux d'utilisation. Alors que les prix mondiaux du forage restent compétitifs à l'heure actuelle, ils se sont largement stabilisés, et Orbit Garant voit maintenant des possibilités d'augmenter les prix sur de nouveaux contrats. La direction est encouragée par ces développements positifs et est d'avis qu'ils pourraient continuer d'avoir une incidence positive sur les opérations dans les mois à venir, puisque les grandes et moyennes sociétés minières envisagent de remplacer les réserves en voie d'épuisement et que les petites sociétés minières d'exploration s'efforcent de repérer ou de délimiter de nouveaux gisements miniers. Un facteur positif supplémentaire pour les sociétés minières qui exercent des activités au Canada est la valeur du dollar canadien actuellement faible par rapport au dollar américain, puisque leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et que leurs produits sont libellés en dollars américains. Au moment de déposer ce rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,79 \$ US. Bien que le dollar canadien ait augmenté par rapport au dollar américain depuis mai 2017 il demeure bien en deçà de la fourchette de négociation aussi récemment que 2014.

La direction croit que la perspective à long terme de l'industrie minière est positive et elle est encouragée par l'augmentation récente des activités de la Société au Canada et à l'international. La direction continue de se concentrer sur l'offre d'une valeur maximale pour les parties prenantes, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant la capacité d'utilisation des foreuses, en améliorant les taux de productivité, en continuant de mettre l'accent sur l'innovation technologique, en conservant le personnel clé, en continuant de maintenir des normes solides en santé et sécurité et en évaluant les occasions qui se présentent pour étendre la présence d'Orbit Garant à la fois au Canada et à l'international. La Société s'attend à ce que sa rentabilité continue de s'améliorer durant l'exercice 2018 par rapport à l'exercice 2017, en raison des taux d'utilisation plus élevés, de l'amélioration de la productivité et des hausses de prix des nouveaux contrats.

La direction estime que les foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisée de la Société joueront un rôle de plus en plus important dans la réduction des coûts de main-d'œuvre et des biens non durables de forage minier, l'augmentation des taux de productivité dans les activités de forage et l'amélioration de la sécurité. Orbit Garant compte actuellement 32 foreuses souterraines dotées de la technologie de surveillance et de contrôle informatisés, présentement tous attribués aux projets des clients. À ce jour, ces foreuses nouvelle génération ont permis d'augmenter de façon significative la productivité, comparativement à celle obtenue par l'utilisation de foreuses traditionnelles. Les clients d'Orbit Garant apprécient grandement l'amélioration de la performance et le potentiel des nouveaux appareils de forage, et cela a permis le renouvellement des contrats de forage souterrains pour de plus longues durées.

La stratégie de croissance d'Orbit Garant se concentre sur l'augmentation de sa part de marché au Canada et l'élargissement de sa présence internationale. Les douze trimestres consécutifs de croissance annuelle d'Orbit Garant en ce qui a trait aux produits témoignent du succès obtenu par la Société dans le cadre de la conclusion de nouveaux contrats, de la prolongation des contrats existants au Canada et sa croissance sur le marché international. En ce qui concerne sa présence sur le marché international, Orbit Garant a instauré de nouvelles filiales au Burkina Faso, au Chili, au Ghana, en Guyane et au Pérou. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili et en Guyane et poursuit activement de nouvelles opportunités pour faire croître ses affaires sud-américaines. L'acquisition par la Société d'OG Chile a permis de renforcer de manière significative sa plate-forme à des fins de

croissance au Chili et dans le reste de l'Amérique du Sud. En Afrique de l'ouest, la Société travaille sur des projets au Burkina Faso et au Ghana.

Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer par conséquent son personnel, ses stocks, ses dépenses d'investissement et son bilan. Forte de son bilan solide, la Société s'engage à poursuivre des occasions de croissance à valeur ajoutée au Canada et à l'international.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. Par conséquent, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les six mois terminés le 31 décembre 2017, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société. Par conséquent, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que leur conception et leur fonctionnement ont été efficaces pour la période visée par ce rapport.